



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lignes

Question écrite n° 1230

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur le fait que des retards importants sont de plus en plus souvent observés sur les lignes aériennes intérieures. C'est ainsi que, durant le week-end du 1er juillet, tous les vols avaient au moins deux heures de retard. Il lui fait remarquer que cette situation est lourde de conséquences tant pour les voyageurs qu'à terme pour les compagnies aériennes. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des causes exactes et précises de cette situation et des mesures qu'il compte prendre pour y mettre fin.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est exact que depuis le printemps, et principalement pendant les week-ends, des retards souvent importants affectent les vols au départ des aéroports français. Tous les vols sont concernés, internationaux et intérieurs. Le trafic aérien du premier week-end de juillet a été un trafic de pointe avec 5 169 vols contrôlés dans le ciel français alors que les jours moyens se situent autour de 3 500 vols quotidiens. La cause fondamentale des retards réside dans une augmentation brusque et importante du trafic depuis 1986, augmentation qu'aucun expert n'avait prévue (+ 11 p 100 pour le premier semestre 1988). Cette situation n'est pas propre à la France, mais elle est constatée dans l'ensemble de l'espace aérien occidental. Les principaux aéroports des pays voisins connaissent des retards équivalents, voire souvent supérieurs à ceux des aéroports français. Pour remédier à cette situation, le recrutement de personnels de contrôle, interrompu pour des raisons budgétaires en 1985 et 1986, a été repris depuis 1987 et accéléré en 1988. Par ailleurs, les négociations entreprises depuis juillet avec les représentants du personnel de la navigation aérienne visent notamment à mieux définir les perspectives et les qualifications en matière de contrôle aérien et à satisfaire à l'avenir aux exigences de l'accroissement du trafic, qui devrait se poursuivre.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1230

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2273